

CR – Réunion du syndicat de l'AFP de la Gittaz

Le 24 avril 2025

Présents : Bernard SOUCHAL, Fernande AMBIEHL, Laurent DUNAND, Sébastien JAY, Carmen JAY, Morgane MARTIN et Pierre DUJEAN

Absents : Nicole JAY et Claudine ABROND

Le quorum étant atteint, la séance commence à 17h30.

1. Programme de travaux 2025

L'Assemblée générale du 15 avril 2025 a refusé le programme de travaux qui prévoyait l'aménagement de la plateforme du virage des Rochettes. L'exploitante et les entreprises sollicitées pour l'établissement des devis ont été informées de l'annulation du projet. En effet, même si le seuil de dépense engageable par le président fixé à 2 000€ est supérieur au coût des travaux, l'Assemblée générale a explicitement exprimé un avis négatif sur ce projet en 2025.

Néanmoins, l'élaboration du projet reste à poursuivre en vue de son éventuelle réalisation en 2026. Pour cela, l'accord écrit des propriétaires est à recueillir. Dans l'attente, l'exploitante installera un platelage provisoire sur pilotis pour installer sa tente à plat.

2. Gestion des bois cassés par la neige

Le conseil syndical s'interroge sur la nécessité d'intervenir pour dégager les bois cassés par les récentes chutes de neiges, qui pourraient représenter un danger pour les usagers. Afin d'intervenir dans les meilleures conditions, le président se rapprochera de la DDT et de l'ONF.

3. Demande de prêt à usage pour les parcelles boisées

Les contrats de prêt à usage (en dehors du test de Mme LASKOWSKI) n'ont été conclus qu'auprès des propriétaires qui se sont manifestés au moment de l'enquête publique et de l'élaboration du projet de répartition du foncier par le conseil syndical. En outre, ils ne concernent que les usages existant avant l'AFP. Il n'est ainsi pas apparu nécessaire de conclure de contrat de prêt à usage avec d'autres usagers. Il est également précisé que l'exploitation sylvicole et le pastoralisme ne sont pas incompatibles. Il n'est donc pas opportun d'exclure les zones boisées des surfaces pâturables ou de conclure de contrat spécifique.

4. Affaires diverses

- Gaëlle LASKOWSKI s'installera à partir du 1^{er} mai ;
- La commune a ouvert la route mais des branches ont été jetées dans les prés. Il est rappelé que les branches sont à broyer.

BS

- Les contrats restant à signer devront l'être prochainement sous peine de non-attribution des flots concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le président de l'AFP de La Gittaz,
Bernard SOUCHAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'BSouchal', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.